



NPA POUR UN
**NOUVEAU
PARTI
ANTICAPITALISTE**
www.npa2009.org



juin 2010 - N°19

**Débat
Public**
**Projet
Penly3**

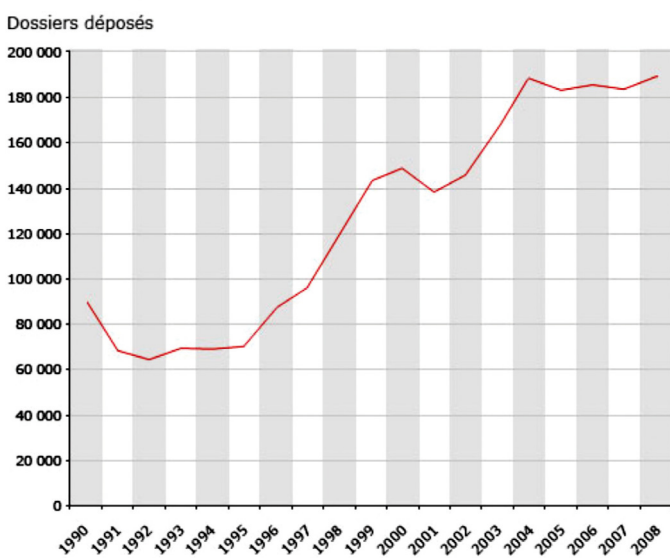
cahier d'acteurs n°19

L'EPR : aucune utilité sociale

Le coût de l'électricité en France impacte le budget des ménages de façon trop importante. Les études menées sur l'endettement et le surendettement par la Banque de France montrent que les principaux postes figurant dans les arriérés de charges courantes demeurent des dépenses afférentes au logement, loyer, électricité,

gaz, et que leur poids s'est encore alourdi, si l'on compare les résultats de l'année 2007¹ avec les résultats des études de 2001 et de 2004. La part prise par l'entretien du logement (eau, gaz, électricité) augmente par rapport à la part prise par les impôts. Ce qui montre que de plus en plus de personnes vivent une certaine précarité énergétique.

Nombre de dossiers de surendettement déposés depuis 1990



Sources : Banque de France

Infographie : **LE FIGARO-fr**
Damien Hypolite

L'EPR n'apportera aucune réponse à cette précarité énergétique de plus en plus répandue parmi la population fragilisée par la crise économique. Cette situation ne va pas s'arranger, au contraire.

Commençons par deux constats : les prix de l'électricité ont tendance à augmenter (voir prix du forward en page 2) ainsi que les dossiers de surendettement des foyers (voir graphique ci-contre). Une réponse raisonnable serait donc d'aider les particuliers à consommer moins d'électricité par exemple en investissant massivement dans un programme d'isolation des logements sociaux d'aide à l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude... Avec l'EPR c'est 5 milliards d'euros détournés de cet ambitieux programme d'utilité sociale.

D'ailleurs, la loi Grenelle sur la réduction des émissions de CO₂ va obliger à réduire fortement le chiffre de 400 kWh par an nécessaires pour chauffer 1 m² d'habitation. L'argent investi dans le deuxième EPR va définitivement manquer à cette politique sociale et écologique.

NPA

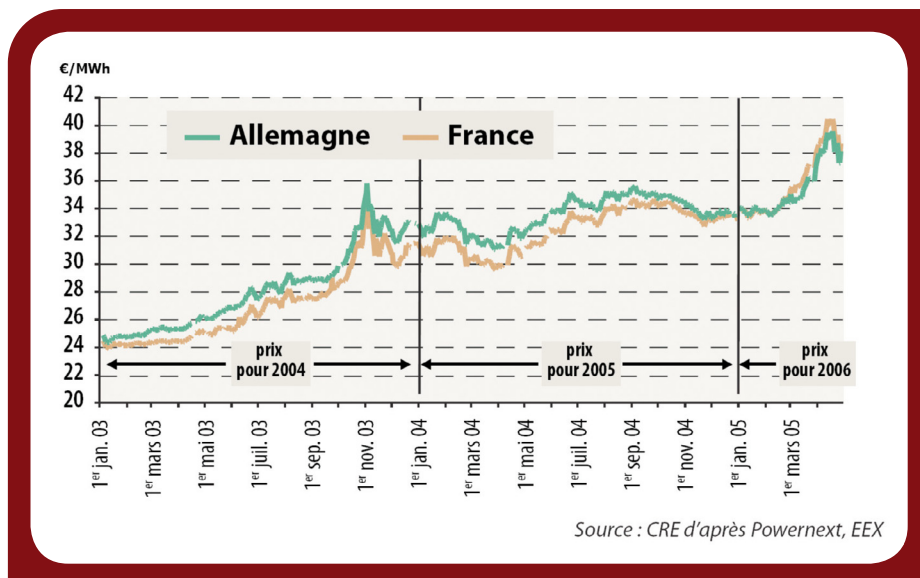
<http://www.npa2009.org>

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées, rédigées par des personnes morales. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

¹ http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/enquete_typo2007_surendettement.pdf

Prix du forward base annuel Y+1

Les prix *forward* correspondent à l'achat ou à la vente d'électricité à l'avance, pour les mois, les trimestres ou les années calendaires à venir. Les transactions portent sur des produits standardisés, afin de faciliter leur échange (par exemple, la livraison d'un MWh d'électricité en base, c'est-à-dire pendant toutes les heures du mois, ou en pointe, c'est-à-dire de 8 h à 20 h du lundi au vendredi). Un MWh du produit *forward* base annuel (également appelé Y+1 base) par exemple, correspond à la fourniture d'un MWh pendant toutes les heures de l'année considérée.



L'EPR : aucune utilité pour l'emploi

EDF "promet" la création de 300 emplois pérennes. Cet argument fait un peu larme de crocodile pour une entreprise qui commence son ascension vers le plan "altitude 7500".

Ce plan prévoit une réduction d'effectif de plus de 5 000 postes par le biais des départs en retraite. Selon la direction les trois quarts des départs en retraite ne seront pas remplacés. Depuis 2007, 1 600 emplois ont été supprimés dans les centrales ou dans les services d'appuis aux centrales.

D'autre part, EDF qui emploie 4 000 personnes en Pologne depuis 10 ans, s'apprête à lancer un vaste plan de restructuration qui devrait concerner environ 1 400 personnes, se solder par 400 suppressions d'emplois jusqu'en 2012 et obliger 150 salariés à déménager¹.

Enfin d'après une étude de la Confédération européenne des syndicats reprise par l'ADEME, les politiques de lutte contre le réchauffement climatique seront très largement créatrices d'emplois en Europe. L'étude estime à 12 %, 14 % et 30 % la croissance de l'emploi dans les branches de la production d'électricité, du logement et des transports, par rapport à un scénario tendanciel, sans politique de lutte contre le réchauffement climatique, grâce au développement des énergies renouvelables, des réseaux de transport en commun et à la rénovation du bâti. Ainsi, dans le secteur de la production d'électricité et des équipementiers, plus de 50 000 emplois seraient créés par rapport à un scénario tendanciel prévoyant déjà une hausse de 150 000 emplois dans l'Union européenne des 25. Une augmentation de 2,5 millions

d'emplois est attendue dans le secteur du logement².

D'autre part, l'étude faite par la Société coopérative d'intérêt collectif "Les 7 vents du Cotentin" a montré que ce serait plus de 10 000 emplois pérennes qui seraient proposés si on suivait ses recommandations : création et fonctionnement d'agences locales de l'énergie, maîtrise de l'électricité dans le résidentiel, tertiaire et l'industrie, énergies renouvelables et cogénération, recherche et développement des filières renouvelables.

¹ Libération 6 mai 2009

² Site ADEME : lettre Ademe et vous : stratégies et études : lettre n°1 17 avril 2007

L'EPR : aucune utilité énergétique

Le projet de loi d'orientation sur l'énergie³ propose de réduire de 2 % par an d'ici 2015 et de 2,5 % d'ici 2030 l'intensité énergétique française, c'est-à-dire le rapport entre consommation d'énergie et croissance économique.

D'après l'ADEME les conséquences pour le secteur bâtiment serait :

Dans le secteur du bâtiment, la consom-

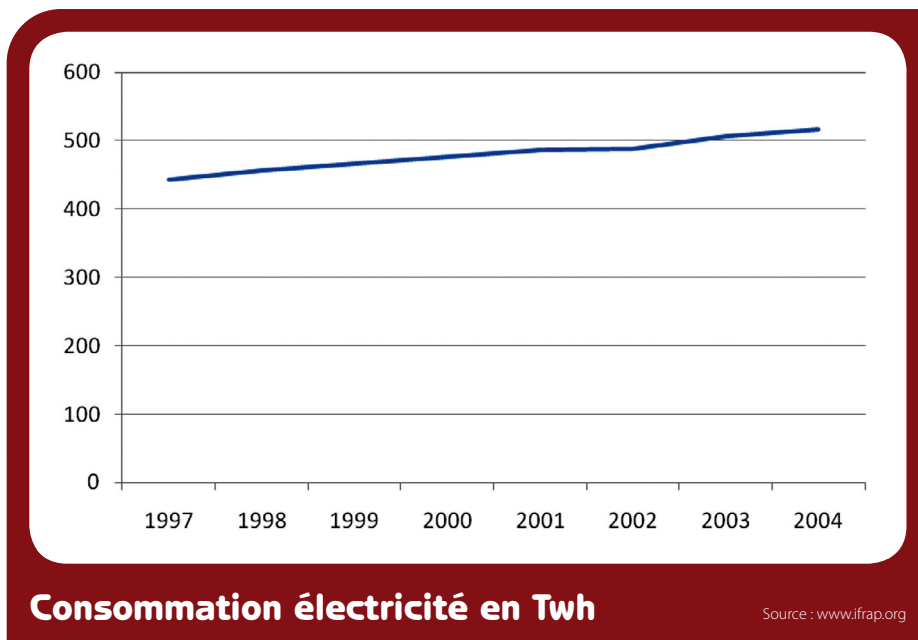
mation moyenne annuelle d'énergie est proche de **400 kWh d'énergie primaire par m² chauffé**. La contrainte de réduction des émissions de CO₂, mais également la hausse inéluctable du coût de l'énergie liée à l'épuisement progressif des ressources, nécessiteront de parvenir à une consommation moyenne d'énergie primaire de l'ordre d'une **centaine de kWh/m² en 2050 pour l'ensemble des bâtiments** en service, dont environ

50 kWh/m² d'énergie primaire pour les usages de chauffage de locaux et de l'eau chaude sanitaire.

Si ce projet de loi n'est pas uniquement une communication à vocation électoraliste, cela devrait se traduire par une

³ art 3 : loi n°2005-781 13 juillet 2005

réduction de la consommation d'électricité. D'autant plus que l'évolution de la consommation d'électricité est faible. Donc comment atteindre ces ambitieux objectifs, si l'essentiel de l'argent est accaparé par le nucléaire et en particulier par l'EPR ? On voit bien que les budgets publics nécessaires à la sobriété énergétique et aux économies d'énergies en seront privés.



L'EPR : une seule utilité, le CAC 40

C'est bien connu que, pour vendre un produit, une société anonyme commence par dire que ce produit est indispensable. Or 10 entreprises du CAC 40 auraient potentiellement des intérêts plus ou moins proches dans la construction de l'EPR (Total, GDF Suez, EDF, Vinci, Saint Gobain, Bouygues, Alstom, Schneider Electric, Véolia). Dès lors on comprend mieux l'empressement des dirigeants de ces entreprises (digne de représentants de commerce) à nous vendre l'EPR.

La transparence et le CAC 40, ça fait deux !!!

Total serait présent à hauteur de 8 % dans le projet EPR Penly. Dans le procès de la catastrophe de Toulouse, les explications du Président du tribunal ressemblaient à un réquisitoire : expertises non communiquées, manœuvres grossières cherchant à tromper le tribunal, dysfonctionnements

dans l'usine, précautions non prises... Pourtant, faute de "preuve formelle", la direction de l'entreprise a été relaxée au bénéfice du doute. Le savoir faire juridique du groupe Total est proportionnel à son absence de transparence à l'œuvre toujours et partout, dans les accidents du travail, les accidents majeurs, les catastrophes écologiques comme le naufrage de l'Erika, en Birmanie ou en Afrique. Le groupe Total deviendrait-il soudainement transparent et digne de confiance ?

En 2000 le directeur de la centrale nucléaire de Saint Laurent des eaux faisait parvenir un courrier aux employés de cette centrale. Dans ce courrier, EDF précise : "l'ouverture en France des marchés de l'électricité élargit le champ de la concurrence et exige en conséquence une plus grande vigilance de chacun quant à la protection des savoirs que nous détenons" ... "vous devez conserver la confidentialité la plus absolue notamment vis-à-vis de l'externe

sur l'ensemble des renseignements ou informations dont vous pourriez avoir connaissance à l'occasion de vos fonctions ou du fait de votre présence dans l'entreprise" ... "Toute violation de cette obligation de confidentialité constitue une faute possible de sanctions disciplinaires"

Une conclusion de l'audience de référé, tenue au tribunal de grande instance de Paris, le 16 décembre 2008 a mis en évidence que Gaz de France avait pris de trop grandes libertés avec les chiffres concernant le coût du gaz dans une publicité.

Enfin le budget de l'ASN c'est 50 millions d'euros par an. Quel poids aura l'ASN face à ces groupes du CAC 40 ? Le budget est à comparer par exemple au 100 millions d'euros brut investis par GDF en 2007 (selon TNS MI ¹)

¹ www.dissertationsgratuites.fr

L'EPR : un risque pour l'environnement

Pour les populations

L'accident de la centrale de Tchernobyl en 1986 est venu nous le rappeler. La technologie du nucléaire est une technologie à hauts risques qui fait peser des menaces à tout moment sur les riverains des centrales mais aussi sur les habitants de la planète. On se souvient comment le nuage radioactif de Tchernobyl s'est propagé au-delà des frontières de l'Ukraine pour contaminer durablement l'environnement et ses habitants. L'EPR est une technologie qui laisse craindre l'éventualité de rejets massifs dans l'environnement de produits radioactifs (fonte du cœur, rupture de réservoirs de produits radioactifs, accidents de transport des déchets...).

D'autre part, pour fournir le précieux combustible aux centrales nucléaires, Areva exploite depuis 40 ans des sites d'extraction d'uranium au Niger, un des pays les plus pauvres du monde, le dernier au niveau de l'Indice de développement humain¹.

D'ores et déjà au Niger, Areva exproprie les touaregs² et pollue gravement leur territoire. En effet, il faut extraire une tonne de minerai pour obtenir 1 kg d'uranium et ceci se fait en privant les populations locales de la ressource en eau. Les nappes phréatiques qui sont normalement protégées par les accords internationaux se trouvent pillées et polluées. On laisse

des résidus radioactifs sur place, ainsi que d'énormes nuages de poussière dus aux détonations et forages. Sans parler des boues et des déchets industriels entassés à ciel ouvert, des déplacements de millions de tonnes de terre risquant de contaminer les eaux souterraines et les sols. D'ailleurs, Greenpeace vient de demander à l'OMS d'établir une enquête indépendante sur cette pollution due à l'activité minière d'Areva. Donc, profits énormes pour Areva, pollution et pauvreté pour le Niger.

De plus, les réserves en uranium sont limitées, et la France en est dépourvue. Cette pénurie est, comme pour le pétrole, source de conflits meurtriers pour les pays pauvres qui en possèdent. Les industries françaises, avec la bienveillance du gouvernement, se comportent comme les pires des colonialistes dans ces pays. La recherche et la main mise sur les ressources en uranium ne vont-elles pas jouer le même rôle dans le déclenchement des guerres que le pétrole hier au Koweït, en Irak, en Afghanistan ?

Pour les salariés

Depuis quelques années, et de façon encore plus nette ces temps-ci, la sécurité des centrales est mise à mal. En effet pour faire des économies, EDF soustraite déjà à plus de 80 % les activités de maintenance des centrales nucléaires. L'avantage

étant que ces salariés disparaissent au bout de la fin de leur contrat, et s'ils ont été contaminés, EDF ne les enregistre pas, ne les comptabilise pas, ne les suit pas dans un programme de soins. La multiplication des "incidents" devrait faire réfléchir les pouvoirs publics sur l'extrême dangerosité du nucléaire. L'ASN vient de publier son rapport annuel où elle recense un incident toutes les onze heures. En dehors de catastrophes nucléaires, c'est au jour le jour que la pénibilité au travail dans les centrales nucléaires est présente comme le prouvent les interventions répétées des sous-traitants du nucléaire lors des débats publics ou les grèves des agents EDF dans les centrales nucléaires au printemps 2009.

En quoi l'EPR va-t-il améliorer cette situation ? Alors que déjà sur le chantier de construction de Flamanville, on déplore déjà des retards dus à des difficultés techniques (qualité du béton livré, retard de la validation technique, ...). L'agence de sûreté anglaise a relevé de graves failles et n'a pas conseillé au gouvernement anglais l'achat d'EPR à la France.

¹ L'indice de développement Humain va de 0 à 1. Pour le Niger il est de 0,340, et il est le plus bas si l'on se réfère au classement établi pour l'année 2007 par différents organismes (Wikipedia et Targuinca).

² Sources : Association Targuinca, Collectif areva ne fera pas la loi au Niger, Figaro, Collectif Tchienaghen

Nos vies valent plus que leurs profits

Dès 1950 la France a fait le choix du nucléaire pour la production de son électricité. Choix continuellement approuvé par tous les gouvernements successifs. Aucune remise en cause, aucun fléchissement de cette politique énergétique. En attendant, l'hypothétique mise au point du réacteur de 4^{ème} génération et du projet ITER, la France a développé **le réacteur EPR dit réacteur de type 3^{ème} génération, qui n'a rien d'innovant**

puisqu'il utilise le même combustible et le même réfrigérant que les réacteurs de 2^{ème} génération. Bien que le chantier de l'EPR en Finlande compte près de 3 ans de retard, de nombreux déboires techniques, et un dépassement de budget, EDF veut construire ce même EPR à Flamanville et à Penly qui ne répond ni aux besoins en énergie de la population ni aux défis écologiques du moment.

Afin de sortir de l'impasse énergétique et sociale dans lequel nous entraînent les tenants de la dérégulation, nous mettons en avant la réquisition des bénéfices d'EDF-GDF-Suez Total pour créer un service public de l'énergie, seul garantie d'un accès de toute la population à l'énergie, sans condition de ressources, d'une vraie transparence et de choix sociaux utiles et écologiquement valables.

Le Nouveau parti anticapitaliste est né en février 2009 pour porter un projet de sortie du capitalisme. Il vise à créer les conditions favorables à l'émergence d'un mouvement émancipateur qui mette au coeur de celui-ci la nécessité de la rupture avec le système capitaliste. Ce mouvement passera par l'auto-organisation du plus grand nombre qui prendra ses affaires en main en vue d'une transformation révolutionnaire de la société. C'est pour cela que le NPA réunit aujourd'hui des travailleurs du nucléaire, qui luttent pour leurs conditions de travail et pour sauvegarder le service public de l'énergie ainsi que des militants écologistes qui se battent contre le nucléaire et ses effets néfastes sur l'humanité et la nature.